



Distr. générale  
23 novembre 2020

Français  
Original : anglais



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

**Bureau de la onzième réunion de la Conférence  
des Parties à la Convention de Vienne  
pour la protection de la couche d'ozone  
Première réunion**

En ligne, 21 novembre 2020

**Bureau de la trente et unième Réunion des Parties  
au Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone  
Première réunion**

En ligne, 21 novembre 2020

**Rapport de la première réunion du Bureau de  
la onzième réunion de la Conférence des Parties  
à la Convention de Vienne pour la protection de  
la couche d'ozone et de la première réunion du Bureau  
de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole  
de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent  
la couche d'ozone**

**I. Ouverture de la réunion**

1. La première réunion du Bureau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et la première réunion du Bureau de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone se sont tenues conjointement en ligne le samedi 21 novembre 2020.

2. Le présent rapport rend compte des débats auxquels ont donné lieu les différents points de l'ordre du jour unique des réunions conjointes ; toute référence à la réunion en cours s'entend des réunions conjointes des deux organes.

3. La réunion a été ouverte à 15 heures (heure de Nairobi, TU+3) par Mme Nicole Folliet (Canada), Présidente du Bureau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne.

4. Ont participé à la réunion les membres ci-après du Bureau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne :

Présidente : Mme Nicole Folliet, Canada (États d'Europe occidentale et autres États)

Vice-Président : M. Ezzat Lewis Agaiby, Égypte (États d'Afrique)

Rapporteuse : Mme Gilda Maria Torres, Paraguay (États d'Amérique latine et des Caraïbes)

M. Marc d'Iorio (Canada), qui a été élu Président par la Conférence des Parties à la Convention de Vienne lors de sa onzième réunion, n'a pas pu terminer son mandat et a été remplacé par sa compatriote, Mme Nicole Folliet. M. Ulises Lovera (Paraguay), qui a été élu Rapporteur lors de la onzième réunion, n'a également pas pu terminer son mandat et a depuis été remplacé par sa compatriote, Mme Gilda Maria Torres. Les représentants de l'Arménie et du Bangladesh au sein du Bureau n'ont pas pu assister à la réunion.

5. Ont participé à la réunion les membres ci-après du Bureau de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal :

Président :	M. Alvin Da Breo, Grenade (États d'Amérique latine et des Caraïbes)
Vice-Président(e)s :	M. Patrick McInerney, Australie (États d'Europe occidentale et autres États) M. Ezzat Lewis Agaiby, Égypte (États d'Afrique) Mme Norlin Jaafar, Malaisie (États d'Asie et du Pacifique)
Rapporteuse :	Mme Ramóna Koska, Hongrie (États d'Europe orientale)

Mme Mashitah Darus (Malaisie) a demandé et obtenu l'autorisation d'assister à la réunion avec sa compatriote, Mme Jaafar.

6. La liste complète des participants figure dans l'annexe au présent rapport.

7. Dans ses observations liminaires, Mme Megumi Seki, Secrétaire exécutive par intérim du Secrétariat de l'ozone, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion, laquelle, comme les réunions organisées précédemment en 2020 sous l'égide du Secrétariat de l'ozone, s'est tenue en ligne en raison des difficultés liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Des travaux préparatoires considérables avaient été entrepris en amont des réunions en ligne, afin de veiller à ce que celles-ci se déroulent efficacement et sans heurts. Les Parties avaient coopéré au mieux à cet égard, y compris par le biais de réunions de groupes régionaux et d'autres groupes d'intérêts, afin de tenir des consultations et de se coordonner concernant diverses questions. Les deux Bureaux s'étaient déjà rencontrés à deux reprises en 2020 dans le cadre de réunions spéciales, tandis que leurs présidents et membres avaient fourni un appui important au Secrétariat pour élaborer des plans d'urgence, mener des consultations régionales et communiquer des informations sur les questions intéressant la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal qui se tiendrait prochainement. Ces réunions verraient l'élection de nouveaux bureaux qui collaboreraient avec le Secrétariat à partir de décembre 2020 pour examiner l'évolution de la pandémie, afin de mettre à jour les plans d'urgence pour les réunions prévues en 2021. Il fallait espérer que les efforts de lutte contre la COVID-19, y compris la mise au point d'un vaccin, permettraient la reprise des réunions en présentiel durant l'année à venir.

## II. Adoption de l'ordre du jour

8. L'ordre du jour provisoire des réunions, paru sous la cote UNEP/OzL.Conv.11/Bur.1/1–UNEP/OzL.Pro.31/Bur.1/1, a été adopté comme suit :

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Suite donnée aux décisions adoptées par la Conférence des Parties à la Convention de Vienne à sa onzième réunion et questions connexes.
4. Suite donnée aux décisions de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
5. Examen de l'ordre du jour, présentation d'une feuille de route concernant le déroulement des réunions et passage en revue des documents de travail établis pour la première partie de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne<sup>1</sup> et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la réunion.
8. Clôture de la réunion.

<sup>1</sup> Durant la première partie de sa douzième réunion, la Conférence des Parties n'examinera qu'un seul point de l'ordre du jour, à savoir le point 3 de l'ordre du jour provisoire relatif au rapport financier et au budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne (UNEP/OzL.Conv.12(1)/1–UNEP/OzL.Pro.32/1).

### **III. Suite donnée aux décisions adoptées par la Conférence des Parties à la Convention de Vienne à sa onzième réunion et questions connexes**

9. Présentant ce point, le représentant du Secrétariat a attiré l'attention des participants sur la section II et l'annexe I de la note du Secrétariat relative à la suite donnée aux décisions, à l'examen de l'ordre du jour, à la présentation d'une feuille de route et au passage en revue des documents de travail établis pour la première partie de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Conv.11/Bur.1/2–UNEP/OzL.Pro.31/Bur.1/2). Il a passé en revue les décisions adoptées par la Conférence des Parties à la Convention de Vienne à sa onzième réunion. En raison de la pandémie de COVID-19, la première partie de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal devraient se tenir conjointement en ligne du 23 au 27 novembre 2020.

10. Les Bureaux ont pris note des informations présentées.

### **IV. Suite donnée aux décisions de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal**

11. Présentant ce point, le représentant du Secrétariat a attiré l'attention des participants sur la section III et l'annexe II de la note du Secrétariat relative à la suite donnée aux décisions, à l'examen de l'ordre du jour, à la présentation d'une feuille de route et au passage en revue des documents de travail établis pour la première partie de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Conv.11/Bur.1/2–UNEP/OzL.Pro.31/Bur.1/2). Il a passé en revue les décisions adoptées par la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

12. Les Bureaux ont pris note des informations présentées.

### **V. Examen de l'ordre du jour, présentation d'une feuille de route concernant le déroulement des réunions et passage en revue des documents de travail établis pour la première partie de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne<sup>2</sup> et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal**

13. La Secrétaire exécutive par intérim a appelé l'attention des participants sur certaines informations contenues dans la section IV du document UNEP/OzL.Conv.11/Bur.1/2–UNEP/OzL.Pro.31/Bur.1/2. Elle a déclaré que la première partie de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal à venir se tiendraient en ligne en raison de la pandémie de COVID-19 qui continuait de sévir. Les réunions tenues conjointement se dérouleraient avec un ordre du jour réduit comprenant un nombre limité de questions sur lesquelles les Parties pourraient souhaiter adopter des décisions durant l'année en cours. Le segment préparatoire se tiendrait du lundi 23 novembre au jeudi 26 novembre 2020, tandis que le segment de haut niveau aurait lieu le vendredi 27 novembre 2020. La douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne se tiendrait en deux parties : durant la première partie, la Conférence des Parties n'examinerait que les informations fournies par le Secrétariat sur les rapports financiers et les budgets des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal pour 2020 et 2021 uniquement, tandis que durant la deuxième partie, qui aurait lieu en 2021, elle examinerait les autres questions intéressant la Convention.

14. Les principales questions à l'examen au titre de l'ordre du jour de la trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal comprenaient les fonds non dépensés au titre du Fonds multilatéral aux fins d'application de Protocole de Montréal durant l'exercice budgétaire en cours qui serviraient à financer des projets et des activités durant la prochaine période triennale ; les demandes

<sup>2</sup> Durant la première partie de sa douzième réunion, la Conférence des Parties n'examinera qu'un seul point de l'ordre du jour, à savoir le point 3 de l'ordre du jour provisoire relatif au rapport financier et au budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne (UNEP/OzL.Conv.12(I)/1–UNEP/OzL.Pro.32/1).

de dérogation pour utilisations critiques de bromure de méthyle ; le budget du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (y compris les coûts de toute réunion supplémentaire que les Parties pourraient décider de tenir) ; et la composition des organes du Protocole de Montréal en 2021. Par la suite, la Secrétaire exécutive par intérim a résumé les questions à l'examen au titre de chaque point de l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux pour la semaine à venir, ainsi que les questions qui pourraient être soulevées.

15. Les Bureaux ont pris note des informations présentées.

## **VI. Questions diverses**

16. Aucune autre question n'a été examinée.

## **VII. Adoption du rapport de la réunion**

17. Les Bureaux sont convenus de charger le Secrétariat d'établir un projet de rapport à distribuer aux membres des Bureaux pour observations. La version finale du rapport serait alors présentée à l'ensemble des Parties.

## **VIII. Clôture de la réunion**

18. La Présidente par intérim a prononcé la clôture de la réunion le samedi 21 novembre 2020 à 16 h 10 (heure de Nairobi, TU+3).

## Annexe

### Liste des participants

#### Bureau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone

##### Présidente

Mme Nicole Folliet  
Directrice  
Division de la production des produits chimiques  
Environnement et changement climatique Canada  
351 boulevard Saint-Joseph  
Gatineau, Québec K1A 0H3  
Canada  
Tél. : +1 819 420 7708  
Courriel : nicole.folliet@canada.ca

##### Vice-Président

M. Ezzat Lewis Agaiby  
Directeur  
Service de l'ozone égyptien  
Agence égyptienne des affaires environnementales  
30 Misr Helwan El-Zyrae Road, Maadi  
11728, Le Caire  
Égypte  
Tél. : +202 817 6390, +202 012 21814242  
Courriels : eztlws@yahoo.com, eztlws@gmail.com

##### Rapporteuse

Mme Gilda Maria Torres  
Référénte de la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal  
Ministère de l'environnement et du développement durable  
Avenida Madame Lynch No. 3500  
Asunción  
Paraguay  
Tél. : +595 2 1287 9000 Ext. 241  
Courriel : gmtorres@live.com

#### Bureau de la trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

##### Président

M. Alvin Da Breo  
Ministre au sein du Ministère de la résilience climatique, de l'environnement, des forêts, de la pêche, de la gestion des catastrophes et de l'information, responsable des forêts et de la pêche  
Saint-Georges  
Grenade  
Courriel : Alvin.dabreo@gmail.com

##### Vice-Président(e)s

M. Ezzat Lewis Agaiby  
Directeur  
Service de l'ozone égyptien  
Agence égyptienne des affaires environnementales  
30 Misr Helwan El-Zyrae Road, Maadi  
11728 Le Caire  
Égypte  
Tél. : +202 817 6390, +202 012 21814242  
Courriels : eztlws@yahoo.com, eztlws@gmail.com

Mme Norlin Jaafar  
Directrice générale chargée de l'environnement  
Département de l'environnement  
Ministère des ressources naturelles et de l'environnement  
Centre administratif du Gouvernement fédéral  
62574 Putrajaya  
Malaisie  
Tél. : +60 3 8871 2000  
Courriel : norlin@doe.gov.my

Mme Mashitah Darus  
Directrice de la Division de l'air  
Département de l'environnement  
Ministère de l'environnement et de l'eau  
Level 4, Podium 3 Wisma Sumber Asli  
No. 25 Persiaran Perdana Precint 4  
62574 Putrajaya  
Malaisie  
Tél. : + 60 3 8871 2317  
Courriel : md@doe.gov.my

M. Patrick McInerney  
Section internationale de la protection de la couche d'ozone et des gaz synthétiques à effet de serre  
Département de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement  
GPO Box 787, Canberra ACT – 2601  
Australie  
Tél. : +61 2 6274 1035  
Courriel : Patrick.Mcinerney@awe.gov.au

### **Rapporteuse**

Mme Ramóna Koska  
Fonctionnaire des politiques climatiques et référente nationale pour l'ozone  
Département des politiques climatiques  
Ministère de l'innovation et de la technologie  
Fő utca 44–50, Budapest 1011  
Hongrie  
Tél. : +36 1 795 9530  
Courriel : ramona.koska@nfm.gov.hu

### **Secrétariat du Fonds multilatéral**

M. Eduardo Ganem  
Chef du secrétariat  
Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal  
1000 de la Gauchetière Street West  
Suite 4100  
Montréal, Québec H3B 4W5  
Canada  
Tél. : +1 514 282 7860  
Courriel : eganem@unmfs.org

### **Secrétariat de l'ozone**

Mme Megumi Seki  
Secrétaire exécutive par intérim  
Secrétariat de l'ozone  
Programme des Nations Unies pour l'environnement  
P.O. Box 30552-00100  
Nairobi, Kenya  
Tél. : +254 20 762 3452  
Courriel : meg.seki@un.org

M. Gilbert Bankobeza  
Chef, Affaires juridiques et conformité  
Secrétariat de l'ozone  
PNUE  
P.O. Box 30552-00100  
Nairobi, Kenya  
Tél. : +254 20 762 3854  
Courriel : Gilbert.Bankobeza@un.org

---